



ASPECT EXTÉRIEUR

LE PIN DES LANDES, UN MATÉRIAU NATUREL

La pluie, le vent, la lumière agissent sur le bois et ses qualités esthétiques. Le bois tend à changer d'aspect avec le temps sous l'effet de l'humidité, des UV...

Ces phénomènes n'ont pas d'incidence sur les propriétés physiques et mécaniques du bois, à condition d'utiliser des bois adaptés au climat de notre région.

A noter, un bardage peut se poser sur tous les types de murs.

BARDAGE NATUREL

Le bardage naturel est sensible aux éléments (pluie, vent, lumière...). Il tend donc à changer d'aspect avec le temps. Il va « griser », « patiner ». Cette évolution naturelle n'altère en rien ses qualités physiques et mécaniques et n'entraîne aucun entretien particulier.



A chaque type de pose, son nom. On parle de pose « américaine » pour

une pose horizontale, de pose « scandinave » pour une pose verticale. Pour une pose oblique, on parlera ici... d'une pose oblique. Pour la finition d'une pose verticale ou « scandinave », on peut couvrir les jeux entre les lames par des couvre-joints.



Pour nettoyer les salissures, il est possible d'utiliser un nettoyeur haute pression.





Retiwood

BARDAGE AUTOCLAVE

Le traitement par autoclave imprègne le bois d'une solution antiseptique à base de cuivre et de sels boriques sous vide d'air pour rendre le bois plus résistant.



Le pin des Landes est particulièrement adapté à ce traitement.



Le bardage traité à cœur en autoclave rend le bois résistant aux champignons et pour une grande partie aux insectes.

BARDAGE RÉTIFIÉ

Le traitement par réтификаtion, plus coûteux, est aussi plus écologique. Le bois est porté à haute température (180° à 250°) pour devenir imputrescible et stable.



Le pin des Landes est particulièrement adapté à ce traitement.



Le bardage traité par réтификаtion rend le bois résistant à l'eau, aux champignons et pour une grande partie aux insectes.



Retiwood



ASPECT EXTÉRIEUR (SUITE)

PÉRENNITÉ DU BARDAGE

Pour assurer la pérennité du bardage, il faut veiller à sa bonne ventilation et à sa protection contre l'humidité.

Ainsi, il est nécessaire de placer le bardage à une distance suffisante du mur et à 20 cm du sol et de protéger le bardage des eaux ruisselant du toit.

A noter que dans les Landes, les pentes de toit allongées contribuent à protéger le bardage.

Les plantations à proximité immédiate du bardage sont à proscrire afin d'éviter ici encore les remontées humides.

BARDAGE LASURÉ

La lasure est un produit de finition qui laisse le bois apparent et le laisse respirer. Elle protège le bois des parasites et des effets du temps comme la pluie, les UV ou les parasites.



Pour l'entretien, un nettoyage régulier et l'application d'une nouvelle couche est à respecter tous les 5 ans.

BARDAGE PEINT ET PRÉ-PEINT

A la manière de la lasure, la peinture est un produit de finition. La peinture présente le risque de confiner l'humidité. C'est pourquoi, le bardage pré-peint est conseillé. Les lames peintes et cuites en atelier sont mieux imprégnées, plus résistantes, mais cette solution est aussi plus onéreuse.



Peint ou pré-peint, il est préférable de choisir une teinte claire pour la couleur du bardage qui variera moins qu'une teinte sombre.



Pour l'entretien, la tenue de la teinte varie de 10 à 15 ans pour une peinture et plus du double pour un bardage pré-peint.



BARDAGE ENDUIT, BRIQUES...

Choisir un système constructif en bois et préférer un enduit à un bardage est une affaire de goût. Il est possible d'enduire de chaux des panneaux de bois et profiter des performances d'isolation d'une maison bois.



Pour conserver un aspect bois, sans bardage, il existe des briques et des tuiles (ou bardeaux) réalisées en bois.



Les revêtements enduits sur des structures poteau-poutre sont un clin d'œil esthétique à la maison à colombage.

LES CLASSES D'EMPLOI PAR LE FCBA

La classe d'emploi informe sur le risque de dégradation biologique, notamment par des champignons. Plus la classe est élevée, plus il faudra mettre en œuvre un bois durable, que ce soit naturellement ou artificiellement (après traitement).



Classe d'emploi 1 :

Bois placés en intérieur, à l'abri des intempéries.

Classe d'emploi 2 :

Bois placés en intérieur soumis à la condensation et exposés temporairement aux intempéries.

Classe d'emploi 3 :

Bois placés en extérieur, soumis à des alternances rapides d'humidification et de séchage grâce à une conception évacuant l'eau.

Classe d'emploi 4 :

Bois placés en extérieur et soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes et susceptibles de retenir l'eau ou l'humidité pendant une durée significative.

Classe d'emploi 5 :

Tous les ouvrages bois en contact avec l'eau de mer.